

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1954

L'hiver est à la porte ; la nature s'apprête à se dépouiller de sa verte parure. Tandis que les bourgeons se forment déjà, le feuillage, pressentant sa fin prochaine, fait encore un dernier effort pour se parer des couleurs les plus riches. Les vergers et les bois sont superbes, mais ce charme sera de courte durée car, dès les premiers gels, le plus petit coup de vent emportera toute cette magnificence.

Nos abeilles aussi se préparent pour la mauvaise saison et aménagent peu à peu leurs quartiers d'hiver. Pendant les journées encore chaudes, elles profitent de sortir et de récolter de superbes pelottes de pollen, ce pain des abeilles, sur les lierres et les maïs. Les rentrées de nectar par contre sont nulles. Le soir l'air devient rapidement frais, aussi l'activité cesse-t-elle très tôt. Les trous de vol sont moins bien gardés, souvent déserts et, s'il n'ont pas été ramenés à 6 ou 7 mm, les souris qui, à cette saison, se rapprochent des habitations, ont libre entrée dans les ruches où elles trouvent nid douillet et garde-manger bien garni. Leur continuel remue-ménage dérange les abeilles qui deviennent inquiètes, entrent en effervescence et se jettent sur les provisions dont elles consomment plus que normalement. Les déchets de la digestion s'accumulent dans le gros intestin et, si une sortie de propreté n'est pas possible, l'évacuation se produit dans la ruche, éclaboussant parois et rayons.

Mon cher débutant, au printemps, vous ne retrouverez dans les ruches ayant hospitalisé de telles pensionnaires que rayons rongés et colonies en fort piteux état. Prenez donc soin d'abaïsser vos entrées, Un crayon hexagonal ordinaire donne exactement une hauteur permettant le passage des abeilles mais interdisant l'accès de l'intérieur aux souris et papillons « tête de mort » qui eux aussi sont très friands de miel et dérangent nos colonies.

Tous les travaux intérieurs devraient être terminés, mais comme il y a toujours des retardataires, nous ne pouvons que leur recommander de hâter, avant les grands froids, la mise en quartiers d'hiver de leurs colonies.

Nombreux sont les apiculteurs qui, avant de fixer définitivement les toits de leurs ruches, font, au début d'octobre une dernière visite, sans soulever les rayons, pour s'assurer que les provisions sont bien complètes et qu'il n'y aura pas, de ce côté-là, de fâcheuses surprises au printemps. Il est arrivé en effet, à plus d'un collègue qui croyaient leurs abeilles bien pourvues, de trouver des colonies, superbes en automne, mortes au printemps faute de provisions.

Le nourrissage terminé, le pillage n'est généralement plus à craindre. On doit donc rouvrir le trou de vol sur toute sa largeur en maintenant cependant sa hauteur à 6 ou 7 mm (souris). L'apiculteur se fait bien souvent une fausse idée des besoins de ses abeilles pendant la mauvaise saison. Il les met bien au chaud, bien à l'abri des injures du temps en calfeutrant et trop souvent maintient un petit trou de vol, croyant ainsi empêcher la chaleur de sortir. Il oublie qu'une population bien approvisionnée saura toujours se défendre contre le froid, mais qu'elle ne peut rien contre le manque d'air et l'humidité qui sont ses plus dangereux ennemis pendant toute la période de leur réclusion. Layens recommandait même de mettre pendant l'hiver des cales entre le plateau et le corps de ruche comme certains apiculteurs ont coutume de le faire pendant la grande récolte. Ouvrons donc aussi largement que possible les trous de vol afin de faciliter le renouvellement de l'air et supprimer, partiellement tout au moins, l'humidité intérieure de la ruche. Les ruches seront fortement inclinées vers l'avant pour permettre à l'eau de condensation et à l'air vicié de sortir plus facilement.

Si l'humidité et l'air vicié doivent être, autant que faire se peut, éliminés de la ruche, l'apiculteur cherchera au contraire à éviter les déperditions de chaleur. Certains constructeurs livrent dans ce but des ruches spécialement préparées (doubles parois, emploi de matières isolantes, etc.). Il est certain qu'avec les ruches de plein air, les variations de température extérieure influent assez rapidement sur la température intérieure de la ruche et celle du groupe d'abeilles qu'elle protège. Les habitantes sont alors obligées de consommer pour fournir les calories nécessaires au maintien de la chaleur. Tout doit donc être fait pour éviter une consommation excessive au cours de l'hiver et conserver la chaleur dans nos ruches. Nous pensons cependant que le calorifugeage sur les côtés, entre les partitions et les parois n'est pas à recommander, surtout en plaine. Les thermos peuvent tout aussi bien maintenir une boisson chaude que conserver de la glace. En calfeutrant, nous empêchons pendant quelques heures le froid d'atteindre le groupe d'abeilles, mais au printemps, alors que les premiers rayons du soleil viennent réchauffer les parois de la ruche, ce calorifugeage empêchera cette chaleur de rayonner à l'intérieur. De nombreux essais nous ont toujours montré que les colonies calfeutrées latéralement avaient un démarrage plus tardif au printemps. Par contre comme l'air chaud monte, se tient au plafond, c'est le dessus des cadres qui doit être protégé. De bons matelas bourrés de balle d'avoine, de crin, de paille de bois ou toute autre matière isolante font très bien l'affaire et sont d'une maintenance aisée. On peut aussi utiliser de vieux sacs, de vieilles couvertures, de vieux habits, des journaux, etc., mais la difficulté réside alors dans l'arrangement de tous ces objets aux dimensions et formes

si diverses. Une hausse placée sur la toile couvre-cadres ou les planchettes peut le faciliter, mais que de complications lors des premières visites. Mon cher débutant, au cours de cet hiver, préparez-vous de bons matelas qui resteront toute l'année sur vos colonies, tandis que les matelas nourrisseurs ne s'y trouveront qu'au moment des nourrissements.

Gingins, 17 septembre 1954.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Les derniers résultats obtenus dans la lutte contre les maladies des abeilles

conférence faite par le *Dr H. U. Gubler*, Liebefeld,
à l'Assemblée des délégués de la V.D.S.B., à Einsiedeln (1953)
Traduit par *P. Zimmermann*

(suite)

3. Application de ces découvertes dans le traitement des maladies des abeilles

Il était tout indiqué d'appliquer également aux abeilles la nouvelle chimiothérapie. Nous avons déjà eu l'occasion d'exposer dans nos journaux suisses d'apiculture, les méthodes et les résultats obtenus. Pour plus de détails, je me permets de vous renvoyer à ces publications. Je me bornerai à ne vous parler ici que des expériences faites depuis lors. Dans la lutte contre la loque européenne, nous avons pu recourir à l'aide généreuse des caisses d'assurance contre les pertes occasionnées par les maladies des abeilles. De nombreux inspecteurs de ruchers et apiculteurs se sont mis aimablement à notre disposition et ont effectué les traitements préconisés. C'est ainsi que nous avons pu cette année, dans différentes régions de Suisse, traiter des milliers de colonies atteintes de loque européenne et ceci avec plein succès car il n'y a eu qu'une demi-douzaine de cas où la guérison n'a pas eu lieu au premier traitement.

Il a été prouvé que le traitement des colonies atteintes de loque européenne doit avoir lieu pendant la saison active des abeilles, alors que la colonie possède encore son développement normal. On n'a rien à changer au nid à couvain, tout au plus pourra-t-on retirer et brûler les cadres contenant trop de larves infectées. Tous les autres